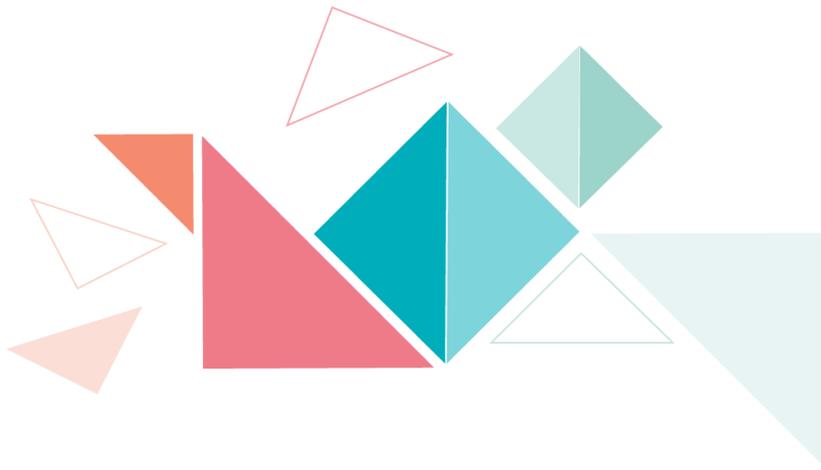


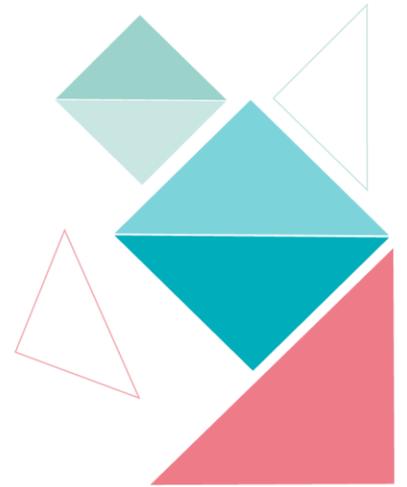


# Exigences en matière de rapport annuel

Code canadien du travail, Partie II



# Le Programme du travail



# Que fait le Programme du travail?

- Objectif principal:
  - Le Programme du travail est responsable de la protection des droits et du bien-être des travailleurs et des employeurs dans les milieux de travail régis par le gouvernement fédéral.
- Partie II du Code canadien du travail:
  - Le but de cette Partie est de prévenir les accidents, les cas de harcèlement et de violence, ainsi que les blessures et maladies physiques ou psychologiques découlant de, liées à ou survenant dans le cadre de l'emploi auquel cette Partie s'applique.



# DISPOSITIONS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL (PARTIE II)

## INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE COMPÉTENCE FÉDÉRALE

### TRANSPORTS INTERPROVINCIAUX ET INTERNATIONAUX

LES CHEMINS DE FER  
LE TRANSPORT  
ROUTIER - CAMIONS  
ET AUTOBUS

LES AÉROPORTS,  
LES AÉRODROMES, LES  
TRANSPORTEURS AÉRIENS  
ET LES  
OPÉRATIONS  
D'AÉRONEFS

LA NAVIGATION,  
LE TRANSPORT MARITIME,  
LES SERVICES PORTUAIRES  
ET L'ENTRETIEN DES VOIES  
MARITIMES

LES TRAVERSISERS,  
LES TUNNELS,  
LES CANAUX  
ET LES PONTS

LES PIPELINES -  
HUILE ET GAZ



ENVIRON  
**19 000**  
EMPLOYÉS

ET



ENVIRON  
**1 300 000**  
EMPLOYÉS\*

(8 % DE LA MAIN-D'ŒUVRE CANADIENNE)

**SONT ASSUJETTIS À LA PARTIE II  
DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL**

\*Cela comprend les employés à temps plein, à temps partiel, saisonniers, occasionnels et temporaires et exclut les membres des formes armées canadiennes.

### GRAINS



LES ÉLÉVATEURS À GRAINS ET  
LES USINES DE SEMENCES

LES MEUNERIES ET LES MINOTERIES

LES ENTREPÔTS D'ALIMENTS POUR ANIMAUX  
ET LES ÉTABLISSEMENTS DE NETTOYAGE ET DE  
CRIBLAGE DES SEMENCES

### BANQUES



PAR. EX. LA BANQUE  
DU CANADA

### URANIUM



LES ACTIVITÉS D'EXTRACTION  
ET DE TRANSFORMATION  
DE L'URANIUM

LES ACTIVITÉS LIÉES  
À L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

### TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RADIODIFFUSION



LA RADIODIFFUSION,  
LA TÉLÉDIFFUSION,  
LA TÉLÉPHONIE ET L'INTERNET

### SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL ET L'ENCEINTE PARLEMENTAIRE

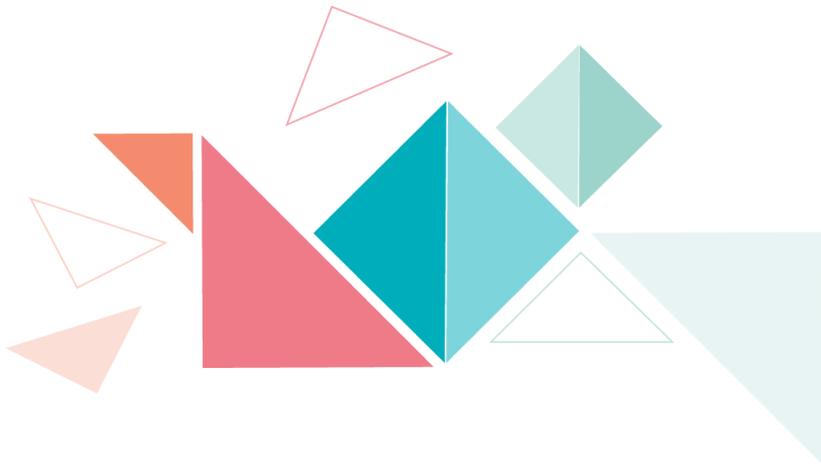


PERSONNES EMPLOYÉES AU SEIN DE LA  
FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE, UNE  
SOCIÉTÉ D'ÉTAT ET LE PARLEMENT  
(PAR EX. LE SÉNAT, LA CHAMBRE DES  
COMMUNES, LA BIBLIOTHÈQUE, ETC.)

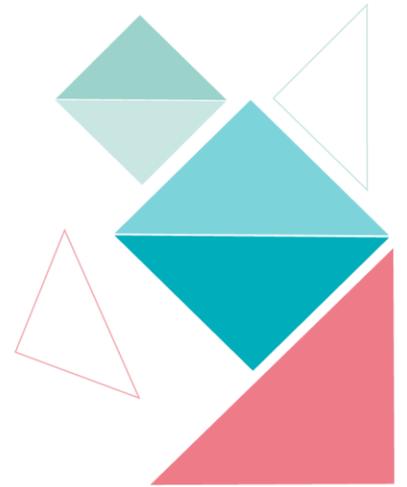
### CONSEILS DE BANDES DES PREMIÈRES NATIONS ET LES GOUVERNEMENTS AUTOCHTONES AUTONOMES



CERTAINS SERVICES COMMUNAUTAIRES



# Exigences de rapport annuel



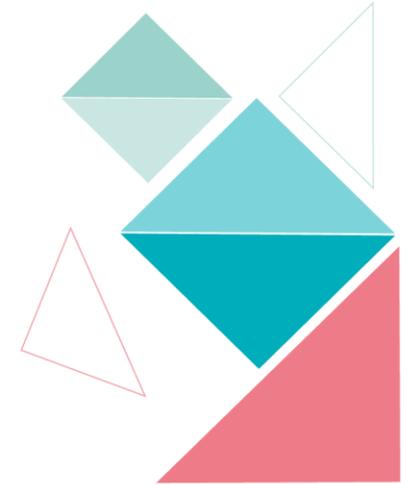
# Types de rapports annuels

- Les employeurs doivent soumettre trois (3) rapports annuels au Programme du travail:
  1. Rapport annuel du comité de travail,
  2. Rapport annuel de l'employeur sur les cas de harcèlement et de violence,
  3. Rapport annuel de l'employeur sur les incidents dangereux.





# **Rapport annuel du comité de travail (RACW)**



# Vue d'ensemble du RACW

- Les rapports annuels du comité de travail (RACW) recueillent des informations sur:
  - Réunions
  - Plaintes
  - Refus de travailler
  - Inquiries, investigations and Demandes de renseignements, enquêtes et inspections
  - Programmes, mesures et procédures
  - Dangers identifiés
  - Blessures et temps perdu





Department File No.

Regional Office

Employer identification No.

### WORK PLACE COMMITTEE REPORT

SCHEDULE(SCHEDULE 9)

Employer name and mailing address

Committee exemption pursuant to subsection 135(6)(a) of the Act  Yes

Number of employees represented by committee

Number of trade union(s) employee committee members

Number of non-trade union employee committee members

Number of employer committee members

Total committee membership

Trade union(s)

Postal code

Committee name/work place/address if different from above

Postal code

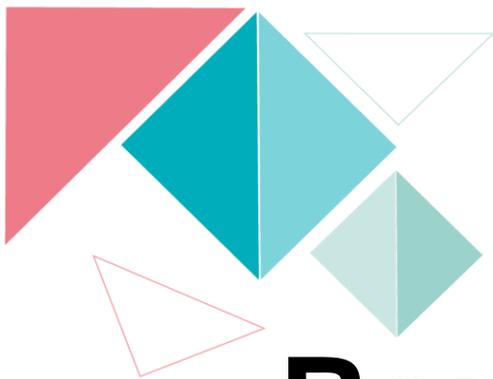
Contact person

Telephone No.

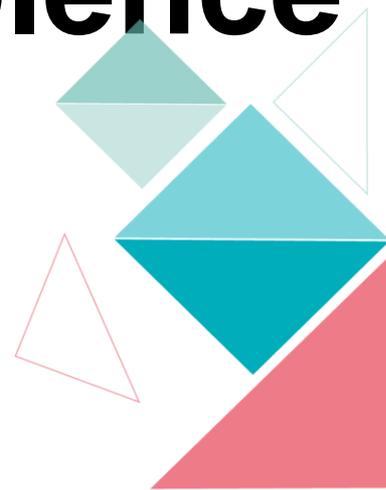
		Jan.	Feb.	Mar.	Apr.	May	June	July	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	TOTAL
Meetings	Regular													
	Special													
Complaints	Received													
	Resolved													
	Unresolved													
Refusals to work	Received													
	Resolved													
	Unresolved													
Inquiries and Investigations														
Inspections														
Programs, measures and procedures monitored														
Health and safety hazards	Identified													
	Resolved													
	Unresolved													
Injuries	Disabling injuries													
	Minor injuries													
	Time lost due to injuries													

# Exemple de RACW





# **Rapport annuel de l'employeur sur les cas de harcèlement et de violence (RAECHV)**



# Vue d'ensemble du RAECHV

- Le Rapport annuel de l'employeur sur les cas de harcèlement et de violence (RAECHV) recueille des informations sur:
  - Les cas de harcèlement et de violence au travail au cours de l'année précédente.





# Erreur courante – Cellules vides

- La cellule 'Nombre total d'occurrences' doit être remplie et ne peut pas être laissée vide.
- S'il n'y a eu aucune occurrence, un '0' peut être saisi.

<b>'Nombre total d'occurrences'</b>	<b>0</b>
-------------------------------------	----------



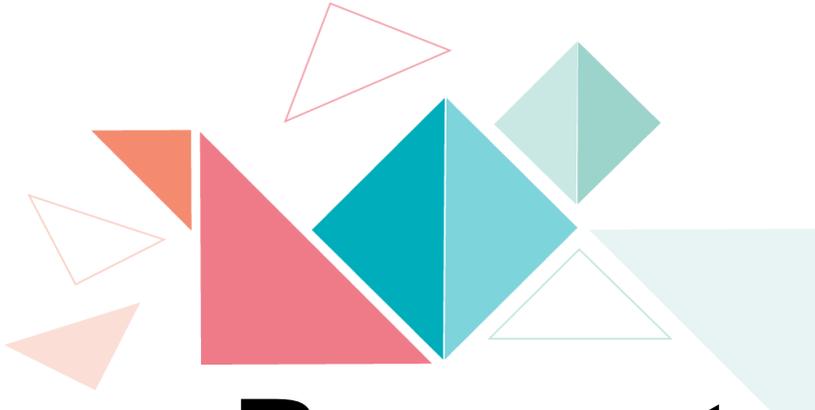
# Conseils utiles

- Lorsque vous naviguez dans le tableau, vous pouvez utiliser les triangles rouges dans le coin supérieur des cellules pour obtenir des informations utiles:

**Notes:** Place mouse over cells (having a red triangle in the top right-corner) for detailed instructions.

Number of Occurrences Involving		Race
Sexual Harassment and Violence		
Non-Sexual Harassment and Violence		
Fatality	<b>Report only fatalities related to harassment and violence.</b>	National or Ethnic Origin
		Colour





# **Rapport annuel de l'employeur sur les incidents dangereux (RAEID)**



# Vue d'ensemble du RAEID

- Le Rapport annuel de l'employeur sur les incidents dangereux (RAEID) capture les:
  - Nombre total d'incidents dangereux survenus au travail au cours de l'année précédente.
  - Données sur l'emploi pour les lieux de travail.

Injury Data				Employment Data				
Number of disabling injuries	Number of deaths	Number of minor injuries	Number of other hazardous occurrences	Total number of hours worked	Total number of employees	Number of office employees	In Operation Y / N	Date Ceased YYYY-MM-DD



# Exemple de RAEID

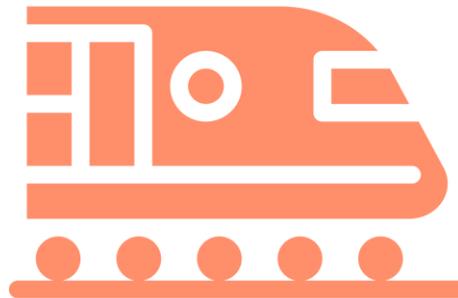
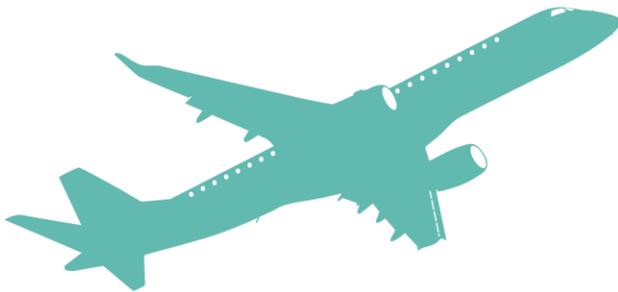
Employer's Annual Hazardous Occurrence Report - Reporting Year 2023 (Regular/Offboard)																		
Organization Legal Name				Organization ID														
Organization Common Name				Business Number														
Main Contact																		
Email																		
Business Telephone																		
Mailing Address																		
<p>Mark "X" here: <input type="checkbox"/> if you accept the statement.</p>				Attestation: I hereby certify, on behalf of my organization, that the information contained in this report is, to the best of my knowledge and belief, true and accurate.														
How to complete and submit the EAHOR				Instructions: <a href="https://canada.ca/workplace-health-safety-annual-reports">canada.ca/workplace-health-safety-annual-reports</a>														
Need help? Contact Us				<a href="mailto:EAHOR.INFO-RAESCR.INFO@labour-travail.gc.ca">EAHOR.INFO-RAESCR.INFO@labour-travail.gc.ca</a> 1-800-641-4049														
Organization Information				Address of workplace					Injury Data				Employment Data				Comments	
Workplace ID	Workplace Name	Headquarters (Y/N)	Workplace Reference Number	Address	City	Province	Country	Postal Code	Number of disabling injuries	Number of deaths	Number of minor injuries	Number of other hazardous occurrences	Total number of hours worked	Total number of employees	Number of office employees	In Operation Y / N		Date Ceased YYYY-MM-DD

**Notes**  
 1) You must report for all federally regulated workplaces.  
 [Please add any workplaces if they are not listed on this form]  
 2) Place mouse over cells with a red triangle in the top right for detailed instructions.



# Types de RAEID

- Les organisations des secteurs de l'aviation, du ferroviaire et du transport maritime doivent soumettre deux RAEID distincts:
  1. RAEID régulier/extérieur
  2. RAEID à bord



# RAEID régulier/extérieur vs RAEID à bord

- Ces deux rapports se distinguent en fonction des activités des employés.
- Les activités hors-bord et à bord sont rapportées séparément dans leurs rapports respectifs. Les données ne doivent jamais être dupliquées dans les deux rapports.
- Les activités à bord sont généralement effectuées par des employés travaillant sur un aéronef, un train ou un navire en service.



# Occupations à bord



Capitaine d'avion



Opérateur de navire

# Occupations hors-bord



Mécanicien



Employé de bureau

# Définitions des données sur les blessures

## Blessure légère

- Toute blessure professionnelle ou maladie professionnelle nécessitant un traitement médical (à l'exclusion des blessures invalidantes).

Un employé se coupe avec du papier et reçoit un bandage de la trousse de premiers secours sur place. Il n'y a ni arrêt de travail ni modification des tâches.

## Blessure invalidante

- Toute blessure professionnelle ou maladie professionnelle entraînant un arrêt de travail, des tâches modifiées ou une incapacité permanente d'une fonction corporelle.

Un employé se tord la cheville et doit être affecté à des tâches modifiées jusqu'à ce que la blessure guérisse.



# Définitions des données sur les blessures

## Décès

- Désigne le décès d'un employé en service (même s'il semble être dû à des causes naturelles).

## Other Hazardous Occurrences

Toute autre situation où des événements ont eu lieu et ont entraîné:

- Une explosion
- Dommages à une chaudière ou à un récipient sous pression entraînant un incendie ou une rupture
- Dommages à un dispositif de levage le rendant inutilisable, ou chute libre d'un dispositif de levage
- Un choc électrique, une atmosphère toxique ou une atmosphère appauvrie en oxygène ayant causé la perte de conscience de l'employé
- La mise en œuvre de procédures d'évacuation, de réanimation ou d'autres procédures d'urgence similaires
- Un incendie



# Directives sur les données d'emploi

- À des fins statistiques, le 'nombre d'employés' est exprimé en 'équivalents temps plein' (ETP).
- Le nombre d'heures annuelles pour un ETP doit être compris entre 1 440 heures (27,7 heures/semaine) et 3 120 heures (60 heures/semaine).

Total number of hours worked	Total number of employees	Number of office employees



# Erreur courante - Calcul des ETP

Étape 1 : Déterminez le nombre total d'heures travaillées par tous les employés pour l'année de déclaration.

Étape 2 : Identifiez le nombre moyen d'heures travaillées en une année par un employé à temps plein.

Étape 3 : Calculez le nombre total d'ETP



**STEP 1:**  
**DETERMINE THE “TOTAL NUMBER OF HOURS WORKED”**

100,000 hours

**STEP 2:**  
**DETERMINE THE “AVERAGE HOURS / EMPLOYEE / YEAR”**

40 hours/week  $\times$  52 weeks = 2,080 hours/year

**STEP 3:**  
**CALCULATE THE “FULL TIME EQUIVALENTS” (FTEs)**

100,000 hours  $\div$  2,080 hours/year = 48 FTEs



# Conseils pour le calcul des ETP

- Commencez toujours le calcul des ETP avec le nombre total réel d'heures travaillées dans votre organisation.
- Le 'nombre total d'heures travaillées' est recueilli à partir des dossiers.
- Le 'nombre d'employés' est calculé en suivant les étapes du calcul des ETP.
- Le 'nombre d'employés de bureau' doit également être déterminé en suivant le calcul des ETP.



# Erreur courante – Données sur les blessures manquantes

- Pour que le RAEID soit accepté, il ne doit y avoir aucune cellule de données sur les blessures laissée vide
- S'il n'y a eu aucune occurrence, veuillez entrer un '0'.

Injury Data			
Number of disabling injuries	Number of deaths	Number of minor injuries	Number of other hazardous occurrences
0	0	0	0



# Erreur courante – Relocalisation du lieu de travail

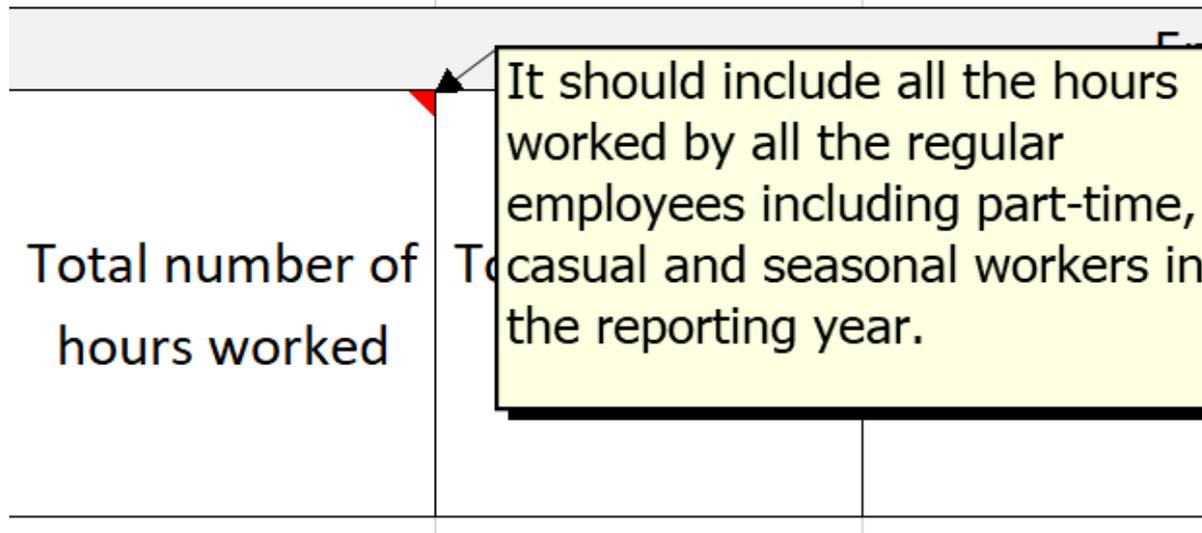
- Si un lieu de travail a été relocalisé au cours de l'année de déclaration, vous devez tout de même fournir les données requises pour la période où le lieu de travail était en fonctionnement.
- Dans une ligne séparée, vous devez également déclarer les informations concernant le nouveau lieu de travail.

Organization Information				Address of workplace					Injury Data				Employment Data					
Workplace ID	Workplace Name	Headquarters (Y/N)	Workplace Reference Number	Address	City	Province	Country	Postal Code	Number of disabling injuries	Number of deaths	Number of minor injuries	Number of other hazardous occurrences	Total number of hours worked	Total number of employees	Number of office employees	In Operation Y / N	Date Ceased YYYY-MM-DD	Comments
10001		N		123 Road Street	Winnipeg	MB	Canada	R0A 1A1	0	0	0	0	20,800	10	2	N	2023-09-30	Workplace Relocated to new location below
NEW		N		456 Lane Blvd	Winnipeg	MB	Canada	R0E 1A1	0	0	0	0	8,320	4	1	Y		Workplace began operations 2023-10-01



# Conseils utiles

- Lorsque vous naviguez dans le tableau, vous pouvez utiliser les triangles rouges dans le coin supérieur des cellules pour obtenir des informations utiles:



# Directives de soumission des rapports

- Les rapports annuels doivent être soumis avant le 1 mars.
- Les rapports annuels du comité de travail (RACW) peuvent être soumis par courriel ou par courrier.
- Les rapports annuels de l'employeur sur les incidents dangereux (RAEID) peuvent être soumis par courriel, par courrier ou en ligne.
- Les rapports annuels de l'employeur sur les cas de harcèlement et de violence (RAECHV) peuvent être soumis par courriel, par courrier ou en ligne.



# Non-complétion

- Remplir et soumettre ces rapports est une obligation légale en vertu du Code canadien du travail et de ses règlements. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des mesures de conformité, y compris une amende administrative.



# Des questions?



# Coordonnées



1-800-641-4049



[EAHOR.INFO-RAESCR.INFO@labour.travail.gc.ca](mailto:EAHOR.INFO-RAESCR.INFO@labour.travail.gc.ca)

